ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1565 – 10 juillet 1998 – prix : 9F

Jospin dit que «Ça va mieux»...

MAIS PAS POUR LES TRAVAILLEURS !

Déficit de la Sécurité sociale

AUBRY DANS LA LOGIQUE DE JUPPÉ

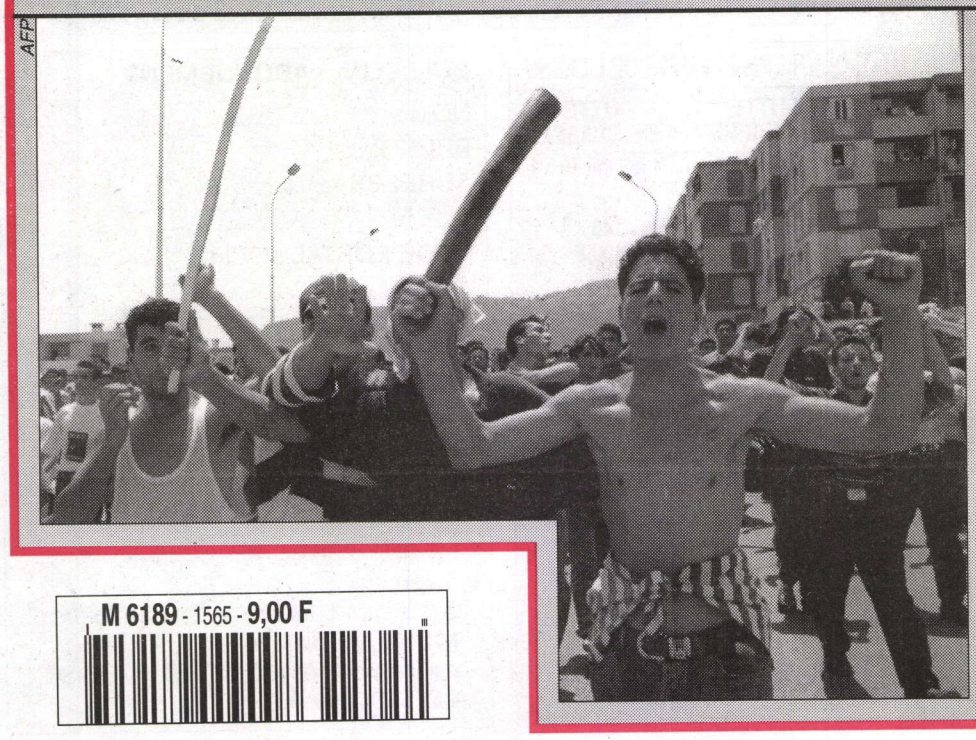

Algérie

DIVISER POUR RÉGNER AU NOM DE L'ARABISATION

M 6189 - 1565 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Régularisation de tous les sans-papiers !

5 – Sécurité sociale : Aubry dans la même logique que Juppé
– Mort d'un routier, tué par excès de profit

8 – Jospin retire la réforme des élections européennes

Tribune

6 – Des élections aux luttes sociales et vice-versa

Dans le monde

6/7 – Algérie : «l'arabisation» pour mieux diviser
– Irlande du Nord : l'accord de paix mis à l'épreuve
– Espagne : l'impasse du terrorisme

Conseils régionaux

8 – En Picardie : aux côtés des salariés de BN
– Dans le Nord-pas-de-Calais

Dans les entreprises

9 – CHR Toulouse
– Carnaux Metalbox – Laon
– Péchiney Aluminium – Dunkerque

10 – Armement : des milliers de suppressions d'emploi
– Réduction du temps de travail
– Kvaerner Clecim – Saint-Chamond – Loire

11 – ETG Chausson : Renault a la réponse qu'il mérite
– Renault Flins Presses

12 – **À la rencontre des militants de Lutte Ouvrière**

Sang contaminé :

«IRRESPONSABLES» ET DISCULPÉS !

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt qui risque de remettre en cause les procédures engagées dans l'affaire du sang contaminé. Elle s'est en effet prononcée sur le cas d'un homme accusé d'«empoisonnement» pour avoir transmis le virus du sida à sa partenaire, qu'il avait convaincue d'avoir des rapports sexuels non protégés. Selon les juges, il ne saurait y avoir d'«empoisonnement» s'il n'y a pas intention manifeste de tuer et «*la seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide*». Ils n'ont donc pas suivi l'avocat général pour qui «*dès lors que l'on a administré à autrui un produit mortel,... on a commis un empoisonnement*».

Sans entrer dans le débat juridique, on peut constater que cette décision tombe à point nommé pour Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, trois anciens ministres socialistes mis en examen en 1994 pour «complicité d'empoisonnement» : ils doivent comparaître le 17 juillet prochain devant la commission d'instruction de la Cour de justice de la République. A cette date, la commission de la CJR, composée de trois juges (qui siègent aussi à la Cour de cassation), doit décider s'il y a lieu d'inculper les anciens ministres. S'ils décident, par exemple, de maintenir l'accusation d'empoisonnement, les accusés ne manqueront de faire appel en cassation.

Mais les juges peuvent aussi décider de «requalifier» l'accusation et la transformer par exemple en homicide involontaire, comme pour un banal accident de voiture.

Ces arguties juridiques sauveront peut-être la mise au trio de ministres, mais ils ne peuvent masquer leur responsabilité dans cette affaire. En autorisant la prescription de produits sanguins non chauffés et en retardant la mise en œuvre du test de dépistage du virus du sida dans les dons de sang, pour des raisons essentiellement économiques, ils ont sans aucun doute contribué à faire de la France le pays européen où le nombre de transfusés atteints du sida est le plus élevé : près de 1 700 à ce jour, contre 414 en Italie et 122 au Royaume-Uni. De tels faits auraient dû disqualifier à jamais les responsables pour négligence ou pour le moins pour irresponsabilité dangereuse. Mais un Laurent Fabius, par exemple, continue tranquillement sa carrière politique au plus haut niveau.

C'est que le contrôle sur les «responsables», et en particulier sur les élus, n'est pas du tout l'affaire de la justice. «*Responsable, mais pas coupable*», disait Georgina Dufoix. Même pas responsable.

Sylvain ROCHE

Hoechst – Marion – Roussel

Sanctionner les accidentés du travail :

UN RETOUR EN ARRIÈRE INTOLÉRABLE

Un accident grave a eu lieu à l'usine chimique de Neuville-sur-Saône le 23 avril 1998. Suite à un débordement industriel de sulfate diméthylique, plusieurs techniciens d'atelier ont été touchés et l'un d'entre eux est hospitalisé.

Le sulfate diméthylique est très toxique, avec effet retard de 6 heures, et de plus il est cancérogène. Les produits cancérogènes doivent être manipulés dans une installation en vase clos, ce qui n'était pas le cas.

Deux mois après, alors que la victime n'a pas repris son travail, la direction de la production et le directeur nouvellement embauché le sanctionnent, à cause de l'accident, par une mise à pied de quatre jours.

Cette sanction a été dénoncée par les syndicats et le CHSCT de Neuville, ainsi qu'à Romainville. Des démarches sont en cours pour obtenir la levée de cette sanction lourde et injustifiée.

Au lieu de chercher les causes réelles de l'accident : manque de personnel dans les ateliers, absence d'installation en circuit fermé, information insuffisante sur la toxicité du produit chimique, etc., la direction sanctionne et remet en cause la politique de non-sanction qui s'était installée depuis la création des CHSCT en 1984.

Pour nous c'est un retour en arrière pour la prévention des accidents du travail qui est remise en cause, car la menace de sanction conduit à la dissimulation des accidents et des causes réelles.

Voici ce qui se passe dans un groupe pharmaceutique qui se dit au service de la Santé.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Jospin dit que « Ça va mieux »... MAIS PAS POUR LES TRAVAILLEURS !

Au *Club de la presse* d'Europe N°1 du dimanche 5 mai, Lionel Jospin s'est montré très content de lui, et de son gouvernement. « *Les Français peuvent se dire : aujourd'hui, ça va mieux.* » a-t-il déclaré, tout fier de la « *reprise économique* » dont on nous parle tant, et tout content de dire qu'on devrait l'inscrire à son crédit. Mais il s'est bien gardé de dire pour qui cela allait mieux. Car si le baromètre est effectivement au beau fixe pour le grand patronat, il n'en est pas de même des travailleurs.

Que sont les quelques dizaines de milliers de chômeurs en moins des statistiques officielles, à côté des millions de travailleurs qui continuent à connaître le chômage total ou partiel, à côté des plans de suppression d'emplois que continuent à annoncer bien des grandes entreprises ?

En quoi la situation de ceux qui ont un emploi, et qui voient leurs salaires stagner, leurs conditions de travail s'aggraver du fait de la « flexibilité », de la généralisation du travail posté ou en équipe, s'est-elle améliorée ?

Jospin s'est d'ailleurs bien gardé d'annoncer, comme conséquence de la reprise économique dont il se félicite tant, la moindre mesure en faveur des salariés. Il a au contraire incité une nouvelle fois les travailleurs à la patience, en déclarant qu'il « *faut consolider la croissance, être bien sûr qu'elle est là* ». Les salariés devront donc se contenter de vagues promesses pour l'avenir, de l'affirmation selon laquelle l'objectif de Jospin « *reste de faire reculer le chômage... de redistribuer avec justice plus de pouvoir d'achat* ».

Cela ressemble un peu trop au célèbre « demain on rase gratis ». Car ces fruits de la croissance, dont Jospin dit en substance aux travailleurs qu'il est encore trop tôt pour qu'ils en profitent, le grand patronat, lui, n'a pas attendu le bon vouloir du Premier ministre pour les accaparer. Les bénéfices escomptés par les grandes entreprises ont déjà fait flamber la Bourse. Les actions ont augmenté de 43,5 % depuis janvier, de 62,3 % depuis novembre 1997. Ce qui signifie que la fortune en actions des quelques dizaines de richissimes familles qui possèdent l'essentiel de l'économie de ce pays a augmenté dans les mêmes proportions. Et on ose nous parler d'un « coup de pouce » au SMIC pour 0,3 % de plus que la hausse du coût de la vie !

Et les riches n'ont pas à craindre que l'État essaie de récupérer, par le biais de l'impôt, une partie substantielle des profits qu'ils accumulent. Le Premier ministre a bien parlé de revoir le mode de calcul de l'impôt sur la fortune (que nombre de grands bourgeois, à l'exemple de l'industriel François Pinault, arrivent à ne pas payer du tout), mais il a tenu à affirmer qu'il était opposé à toute « surdose fiscale », et pour des mesures « progressives », histoire de rassurer le patronat. Il vient même de décider que les biens professionnels continueront à échapper à l'ISF.

Alors, même si Jospin décidait demain que le moment est enfin venu de faire bénéficier la population laborieuse de ces fameux « fruits de la croissance », il en serait bien incapable. Car ceux-ci auront déjà été cueillis, et depuis longtemps, par la grande bourgeoisie, et utilisés non pas pour créer les millions d'emplois qui seraient nécessaires pour extirper le chômage de ce pays, mais pour permettre aux plus grandes fortunes de s'arrondir encore, au besoin par des spéculations financières ou monétaires qui ne créent aucun emploi et ne peuvent qu'appauvrir un peu plus la population laborieuse.

Mais en fait Jospin n'essaiera même pas de faire réellement profiter, à quelque moment que ce soit, les classes laborieuses de la reprise économique dont il nous parle tant. Car il est au service de la grande bourgeoisie et, s'il adresse de bonnes paroles aux travailleurs, ce n'est que pour mieux les endormir et pour permettre justement aux riches de continuer à s'enrichir, pendant que le chômage et la misère continuent à toucher des millions de personnes.

Ce gouvernement n'est pas plus capable que ceux qui l'ont précédé de prendre les mesures radicales que nécessite la situation, de supprimer le chômage, et de donner à chacun les moyens de vivre décemment de son travail, en prenant sur les profits du grand patronat.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

DES ÉLECTIONS AUX LUTTES SOCIALES, ET VICE-VERSA

Lionel Jospin a finalement renoncé à son projet de loi électorale modifiant le scrutin des Européennes. Il n'était pas assuré d'obtenir une majorité – même avec le renfort d'une partie de la droite – ses alliés de la « gauche plurielle » lui ayant fait défaut.

Le projet de réforme en question, en découpant le territoire en 8 régions avec autant de listes séparées – à la place de l'élection sur une liste nationale unique selon le mode de scrutin jusque-là en vigueur – aurait pénalisé durement les petits partis : à moins de 10 % des voix, il n'aurait pratiquement pas été possible d'obtenir d'élus.

Si le Front National, avec ses scores dans les dernières élections, n'en aurait pratiquement pas souffert, le PCF risquait par contre de perdre toute représentation au Parlement européen. Quant à l'extrême-gauche, même au cas où elle aurait réussi cette fois à passer la barre des 5 %, elle non plus n'aurait eu aucun élu.

On voit bien tout le bénéfice que Jospin et le Parti Socialiste auraient pu en tirer. Leurs alliés au gouvernement, auraient été pressés de faire une fois encore des listes communes... et de s'en remettre à leur bon vouloir pour figurer en position élue, car ils n'auraient pas vraiment été en situation de marchander. C'est ce que les dirigeants du PCF ont traduit par : « *la volonté hégémonique du PS* ».

Il est quand même remarquable dans cette affaire, que Jospin ait trouvé dans sa majorité, pour la première fois depuis qu'il est au gouvernement, une opposition résolue à un de ses projets, au point de le faire capoter. Ni sa politique sociale – antisociale devrait-on dire si on se place du point de vue des travailleurs – ni sa politique sur l'immigration, ni sur les privatisations ou même l'Europe n'avaient connu un tel sort. Ses partenaires s'étaient toujours arrangés, même quand ils voulaient afficher leur grogne, pour faire en sorte de ne pas empêcher les projets de passer. Mais quand il s'agit de la lutte des places...

Jospin nie bien entendu avoir voulu servir les intérêts électoraux du PS, et à l'adresse de ses partenaires de la « gauche plurielle », il a déclaré : « *je leur donne rendez-vous à tous aux élections européennes de 1999. Je pense que certains auront peut-être lieu de regretter de ne pas avoir accepté* ». Il est certain que même du strict point de vue électoral, cela ne règle pas tous les problèmes de ses alliés. Pas ceux du PCF en particulier, dont la participation au gouvernement ne fait pas la joie de tous les militants ni de tout son électorat. Ce qui s'est traduit aux dernières élections régionales par le vote d'une partie de ceux-ci pour l'extrême-gauche, principalement pour Lutte Ouvrière. Si ce mouvement devait se renouveler aux Européennes, voir s'amplifier, les dirigeants du PCF pourraient peut-être effectivement s'en mordre les doigts.

Mais l'enjeu dans cette affaire n'est pas exclusivement électoral. C'est certes hypocritement que Jospin nie avoir voulu avec sa réforme avantager son parti et sa personne dans l'éventualité d'un scrutin présidentiel. Mais il a également d'autres préoccupations. Un PCF présentant des listes séparées, surtout s'il craint la concurrence de l'extrême-gauche, pourrait être conduit dans le cadre de la campagne électorale, à se démarquer davantage du PS et à durcir, ne serait-ce que verbalement, ses critiques du gouvernement. Jusque-là, il s'est contenté à chacune des décisions du gouvernement du même refrain. En substance : « *il y a des avancées, mais on pourrait aller plus loin* ». Les démarcations à venir du PC peuvent bien entendu rester extrêmement limitées et sans conséquences pratiques. Il nous en offre un échantillon avec l'impôt sur la fortune, pour lequel Robert Hue a proposé quelques aménagements – déjà révisés à la baisse – dont il qualifie lui-même la portée de « *hautement symbolique* ».

Reste que le Parti Communiste a toujours dans ses rangs un grand nombre de militants ouvriers, susceptibles peu ou prou de répercuter le mécontentement des travailleurs. Dans le passé il est souvent arrivé que le PCF utilise les mouvements sociaux, orchestrés dans un but électoral, dans le sens bien compris des intérêts de la gauche à vocation gouvernementale et de ceux du PC en particulier, quitte à se précipiter ensuite pour jouer les pompiers au cas où les mouvements ne s'éteindraient pas tous seuls.

Que demain le PCF lâche quelque peu la bride sur le cou de ses militants, et Jospin pourrait avoir du souci. Robert Hue aussi d'ailleurs. Car il s'en trouve quand même un certain nombre dans les rangs du PCF, qui rongent leur frein depuis que leur parti est au gouvernement. Pour Jospin, il serait évidemment plus confortable qu'il n'y ait pas à gauche un climat de concurrence électorale.

D'autant plus qu'il faut tenir compte de l'existence d'une extrême-gauche, qui peut se manifester ailleurs que sur le terrain électoral, et qui même minoritaire peut proposer aux autres militants ouvriers d'œuvrer en commun pour la préparation de luttes sur la base de leurs intérêts de classe.

Louis GUILBERT

Leur société

Gréviste de la faim dans le temple des Batignolles à Paris.

AFP

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

« *Notre politique n'est pas de régulariser tous les sans-papiers* » a déclaré Jospin dimanche soir, 5 juillet, sur Europe 1, avec aplomb et mépris à l'égard des travailleurs immigrés.

Et en effet, aujourd'hui, plus d'un an après l'annonce faite par le candidat Jospin de revenir sur les lois Pasqua-Debré, seulement 70 000 personnes en situation « irrégulière » sur les 145 000 ayant déposé une demande, ont obtenu – après un véritable parcours du combattant – des papiers... même pas définitifs, pour un an seulement, période après laquelle il leur faudra recommencer les démarches et les épreuves, sans garantie d'une nouvelle régularisation et encore moins d'une régularisation définitive. On est en effet très loin de la régularisation de tous les sans-papiers...

Aujourd'hui, le gouvernement a mis en place une « *commission consultative chargée d'accompagner le réexamen des dossiers de régularisation des sans-papiers* ». Elle n'a donc, comme son nom l'indique, qu'un rôle consultatif, très limité. Elle n'a absolument pas pour objectif de régulariser « *une nouvelle vague* » de sans-papiers, a précisé Jospin. Autant dire qu'elle ne servira pas à grand-chose, sinon à lanterner et à démobiliser les sans-papiers et ceux qui les soutiennent. Elle est de plus majoritairement composée de fonctionnaires d'autorité, les confrères de ceux qui au sein même des préfectures ont contribué au rejet des dossiers... qu'ils sont censés réexaminer aujourd'hui... Ce n'est pas sérieux. Par cette commission, il s'agit tout au plus d'examiner quelques cas particuliers, individuels, qui pourraient être, selon l'arbitraire des critères de l'administration, régularisés... toujours pour un temps très limité. Il est évident que cela n'aura absolument rien à voir avec ce qui serait nécessaire, avec une régularisation claire, nette, simple et définitive de la situation de tous ceux qui, dans ce pays, vivent et travaillent en se cachant, dans les pires conditions, exploitables et corvéables à merci par des patrons qui ne s'embarrassent d'aucune loi et pratiquent un chantage permanent sur ces travailleurs clandestins.

Face à la grève de la faim que poursuivent des sans-papiers à Lille et à Paris, au temple des Batignolles, auxquels l'anthropologue Emmanuel Terray s'est joint, Jospin à Europe 1 a osé inverser les rôles, dénonçant les grévistes de la faim et ceux qui les soutiennent comme exerçant un véritable chantage sur le gouvernement. Il n'a pas hésité à dire qu'« *en utilisant l'émotion, en jouant avec la santé des gens, vous essayez de nous faire (...) régulariser tout le monde, y compris celui qui est dans un atelier de travail clandestin et qui est le produit d'une filière criminelle, vous nous rendez impossible la solution du problème* » ! Mais sans la grève de la faim, sans les mobilisations, sans la détermination et le courage des sans-papiers, sans les occupations et les manifestations, sans le soutien de tous, quelle solution au problème aurait apportée ce gouvernement... sinon celle des expulsions systématiques et massives ? Et ce sont elles qui menacent aujourd'hui tous ceux dont les dossiers déposés ont été rejetés.

Oui, la régularisation définitive de tous les sans-papiers est une mesure qui s'impose, mais qu'il faudra imposer à ce gouvernement.

L.P

ARRÊT DES EXPULSIONS !

La Coordination nationale des sans-papiers appelle à se rassembler à la station de tramway « Saint-Denis Basilique », le 12 juillet, à 9 heures 30, jour de la finale de la Coupe du monde, pour manifester leur soutien et appuyer leurs revendications.

Lutte Ouvrière appelle tous ses lecteurs, sympathisants, amis et militants à participer à ce rassemblement.

Sécurité sociale

AUBRY DANS LA MÊME LOGIQUE QUE JUPPÉ

Elle s'en défend, et c'est de bonne guerre, mais le plan que Martine Aubry vient d'annoncer pour faire face aux déficits de la Sécurité sociale ressemble étrangement au « plan Juppé ». Il s'agit dans l'immédiat, et en attendant des projets qu'on nous dit plus ambitieux qui pourraient être annoncés en août prochain, de trouver les 2,5 à 3 milliards de francs qui permettront de couvrir le « dérapage » des dépenses de santé annoncé pour le mois de juillet.

En juin dernier, la ministre avait déjà demandé un petit effort aux dentistes, dont la revalorisation de certains actes avait été reculée. Cette fois-ci, elle projette de mettre à contribution les radiologues et les industriels de la pharmacie. Les premiers devraient réduire leurs prestations de façon à économiser 500 millions de francs et les seconds de 1,5 à 2 milliards de francs.

L'obole des industriels de la pharmacie

En 1996, lors de la mise en application du plan Juppé, les industriels de la pharmacie avaient été mis à contribution pour une somme à peu près équivalente et depuis ils avaient pu retourner à leurs chers profits. Ce second passage à la caisse, s'il n'est pas remis en cause lors de la concertation que le gouvernement entend avoir avec le patronat de l'industrie pharmaceutique, n'égratignera guère une profession dont les 130 milliards de chiffre d'affaires dégagent, bon an mal an, près de 7 milliards de bénéfices nets d'impôts, sans parler des profits boursiers. En tout cas, la nouvelle n'a pas ému les boursicoteurs puisque, le lendemain de l'annonce de Martine Aubry, les titres des principales sociétés pharmaceutiques continuaient leur progression à la Bourse.

Quand on sait qu'un point de cotisation maladie représente 20 milliards de francs, un point de CSG 45 milliards de francs et un point de RDS 50 milliards on ne peut que constater que les salariés, eux, ont été mis depuis longtemps à contribution et d'une façon autrement plus forte.

Vis-à-vis des médecins, la ministre a décidé de la jouer en douceur et de ménager une corporation dont elle espère recevoir en échange un soutien politique. Selon elle, les médecins auraient été les « boucs émissaires » de Juppé. Ils verront donc leurs cotisations sociales inchangées dans les quatre mois qui viennent, pendant lesquels ils sont censés trouver un nouvel accord avec la caisse d'assurance-maladie, puisque le conseil d'État a annulé les conventions conclues par Juppé avec les médecins généralistes et les médecins spécialistes.

Aubry dans les pas de Juppé

Si Martine Aubry n'a pas ménagé verbalement le plan de son prédécesseur, accusé d'être « *ni juste, ni efficace* » et « *bureaucratique* », elle n'en est pas moins restée sur le même terrain que lui. Tout comme Juppé, elle aussi trouve anormal que les dépenses de santé augmentent. Pourtant, de fait, avec les progrès de la médecine et des soins, avec le coût de certains équipements, en bonne logique, il est normal qu'elles augmentent, sauf à exclure les plus pauvres de l'accès aux soins et de la prévention meilleure que permet ce progrès. Comme Juppé, Aubry part en guerre contre ceux qu'elle désigne comme des fauteurs d'augmentation, qui dans un savant fouillis seraient, tour à tour ou conjointement, les malades friands de médicaments, les médecins multipliant les actes médicaux et les laboratoires pharmaceutiques qui mettent la pression sur les prescripteurs pour qu'ils favorisent les spécialités les plus chères.

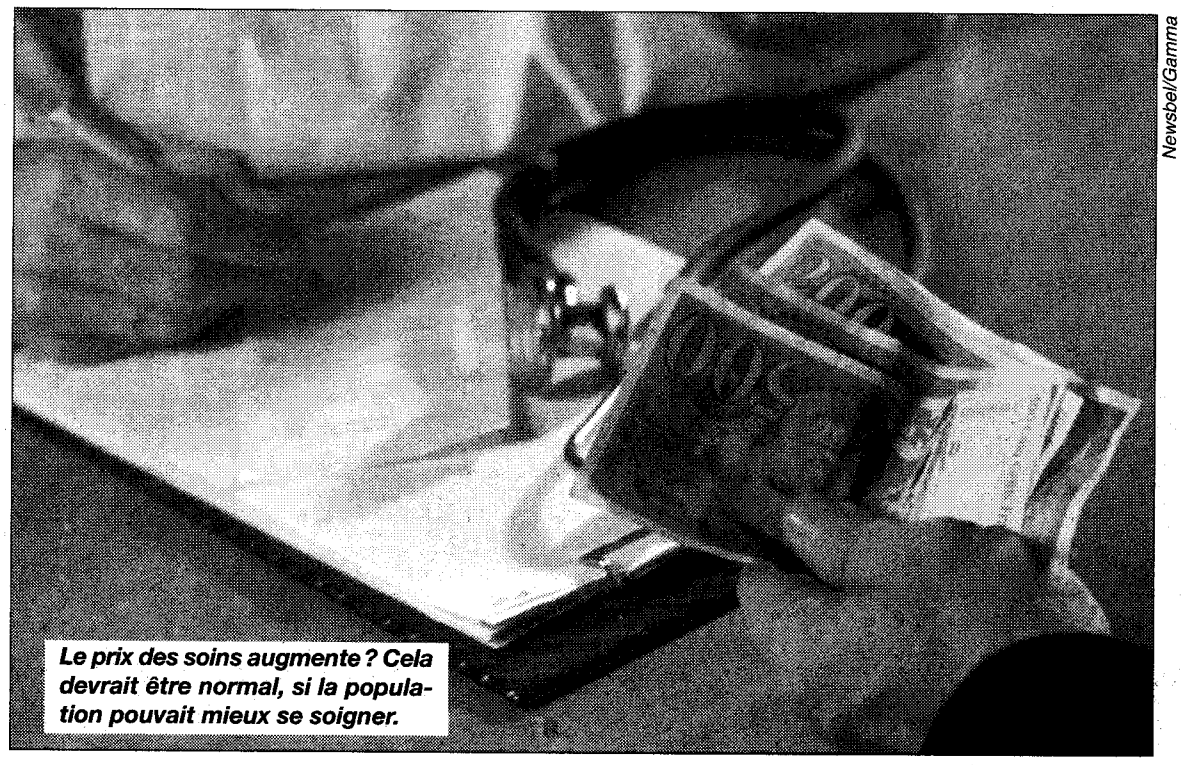

Newsbel/Gamma

Le prix des soins augmente ? Cela devrait être normal, si la population pouvait mieux se soigner.

C'est une vérité de La Palice, car d'une façon ou d'une autre, labos, médecins et patients, qui sont autant de maillons de la chaîne de la santé, et quelques autres, contribuent chacun à sa place à la hausse générale des dépenses de santé. Peut-il en être autrement ? Et même s'il y a des abus, cela n'est pas l'essentiel.

La Sécurité sociale malade du chômage

Aubry, comme Juppé, omet de mentionner, que la plus grosse part des difficultés financières de la Sécurité sociale provient de la croissance du chômage, à laquelle on a assisté ces dernières années. Car la destruction de millions d'emplois a entraîné la disparition d'autant de cotisations sociales.

Alors pour « sauver la Sécu », comme le prétend Aubry après Juppé, il ne faut pas seulement regarder quelle catégorie n'a pas été ponctionnée depuis quelque temps, et lui proposer de faire un petit effort en agitant la menace d'une éventuelle privatisation de la Sécurité sociale. Il ne suffit même pas de le faire avec l'assentiment du ponctionné, du moins quand il est patron ou médecin, comme prétend le faire Aubry. Il faudrait arrêter de traiter la Sécurité sociale comme un cas à part.

La situation financière de la Sécurité sociale est largement tributaire du fait que toute la société est gangrenée par le chômage. C'est à lui qu'il faut s'attaquer. Alors tant que le gouvernement, qu'il soit de gauche ou de droite, en restera au niveau des expédients, « plan Juppé » ou « mesures Aubry », il n'y aura aucune solution viable.

En attendant, ces gouvernants et leurs pseudo-experts, qui osent prétendre que l'on pourrait « *se soigner mieux en se soignant moins* » n'habitent décidément pas sur la même planète que la grande majorité de la population qui, elle, ne se rend plus chez le dentiste ou ne change guère ses verres de lunettes, non pas tant à cause du montant dérisoire des remboursements que faute de revenus suffisants pour avancer l'argent nécessaire à des soins corrects.

Jacques FONTENOY

Mort d'un routier

TUÉ PAR EXCÈS DE PROFIT

Un jeune livreur s'est tué au volant de sa camionnette. On ignore s'il s'est endormi ou s'il a perdu le contrôle de son véhicule. Mais les policiers ont trouvé dans la camionnette une note manuscrite de son employeur lui imposant dans certaines circonstances d'aller à des vitesses dépassant les limites légales. Il quittait Nantes tous les matins à 3 h 15 et devait être à Brest trois heures plus tard. Il s'est tué à hauteur de Quimper vers 6 h 30...

En outre, la mère de la victime dénonce le fait qu'à plusieurs reprises l'employeur lui avait demandé de travailler sur ses journées de repos. Bref, excès de fatigue et excès de vitesse ont conduit à la mort ce jeune et nouvel embauché de 22 ans.

Le patron, un petit employeur, s'est à l'évidence conduit comme un criminel, et qui plus est pas très malin, pour avoir laissé des traces écrites. Mais il n'a fait que ce que font un grand nombre d'entreprises du secteur routier, qui imposent à leurs chauffeurs des horaires déments et des amplitudes inhumaines. Les récentes grèves des salariés routiers avaient largement dénoncé cet état de fait.

En dépit des grèves, des palabres, des promesses, pas grand-chose, si ce n'est rien, n'a changé. Pour le patronat, la route c'est comme l'usine : les travailleurs doivent y aller « à fond la caisse », et tant pis pour le code de la route, pour la vie de leurs employés et celle des autres usagers.

Alors, à quand un nouveau panneau à l'arrière de certains camions : « Danger, patron tueur ! » ?

André VICTOR

Algérie

LE LEURRE DE « L'ARABISATIO ET LA RÉALITÉ DU « DIVISER POUR RÉGN CONTRE LA POPULATION

Il y a deux ans, le pouvoir algérien avait décidé que le 5 juillet 1998, fête de l'indépendance, la langue arabe littéraire deviendrait la seule autorisée dans l'administration et les médias publics. A dater de ce jour et sous peine d'amende, les particuliers ne devraient rédiger de document officiel que dans une langue... que ne parle pas l'immense majorité des Algériens, qu'il s'agisse de la forte minorité berbère, mais même de ceux dont la langue maternelle est l'arabe dialectal.

Il s'agit là d'une mesure avant tout symbolique car de précédentes lois en ce sens n'ont pas eu d'effets depuis l'indépendance où le FLN avait, déjà, proclamé l'arabe langue officielle nationale. Depuis 1962, les divers dirigeants algériens ont plusieurs fois affirmé vouloir faire de l'arabe littéraire la langue officielle car, derrière une symbolique démagogique, de telles déclarations ne coûtent pas grand-chose tout en affichant la volonté du régime de faire marcher – et parler – au pas toute la population.

Avec le développement de l'intégrisme islamiste, c'est dans le cadre d'une rivalité avec les divers mouvements islamistes que le régime a multiplié les surenchères en ce sens, telle l'adoption d'un Code de la famille rétrograde autrement plus concret dans un sens réactionnaire que la promotion de l'arabe littéraire.

Mais cette énième décision de doter l'arabe littéraire d'un statut de langue officielle est survenue dans un contexte de manifestations et de heurts sanglants avec la police après l'assassinat du chanteur berbérophone, Lounès Matoub. L'approche de l'« *arabisation* » du 5 juillet a donc vu se renforcer ces manifestations, en Kabylie bien sûr mais aussi à Alger. Les manifestants scandaient « *Arabo-islamisme, nourriture du terrorisme* », « *Pouvoir, GIA, assassins* » ou encore « *Nous ne sommes pas arabes, nous sommes amazigh (berbères)* ». Et cela en berbère, en français ou en arabe dialectal, toutes langues désormais proscrites.

Les dignitaires du régime, les hauts fonctionnaires, les membres de la bourgeoisie commerciale, c'est de notoriété publique, refusent, pour eux-mêmes et leurs enfants, ce qu'ils voudraient voir imposer au reste de la population. C'est le plus souvent en français que travaille la haute administration ; c'est dans cette langue que sont publiés le plus de journaux et les plus lus.

En 1992 déjà, le président Boudiaf avait décidé de reporter l'entrée en vigueur d'une loi précédente, la jugeant inapplicable dans les faits. La situation n'a guère changé, pour de multiples raisons relevant de l'histoire du pays ou encore des liens commerciaux et humains avec l'étranger, et au premier chef la France. Et même pour enseigner un arabe dit littéraire, plus ou moins commun aux peuples « arabes » du Proche-Orient aux rives africaines de la Méditerranéen, encore faudrait-il qu'il y ait des écoles, des moyens matériels, des maîtres (le régime dut en faire venir d'Égypte, et il s'agissait généralement d'islamistes). Et comment cela pourrait-il être, alors que les services publics, et pour des besoins autrement plus vitaux pour la population que l'enseignement de l'arabe littéraire, sont quasi inexistants ?

Mais ce n'est pas en ayant en vue les besoins et le sort de la population – qu'ils se sont bien gardés de consulter sur la question de l'« arabisation » comme sur les autres – que les dirigeants algériens ont voulu promouvoir cette langue. Leur nationalisme n'a été qu'une arme contre la population pauvre, une façon de lui imposer un cadre décidé par le régime et une « unité » – pas seulement linguistiques – ne profitant qu'à ceux qui voudraient que la population reste unie derrière ceux qui l'oppriment.

De ce point de vue, les islamistes ont mené une politique concurrente mais parallèle à celle du régime. C'est le FIS qui, en 1989, a soutenu un comité « arabiste » réclamant que l'enseignement se fasse uniquement en arabe littéraire, ce pour quoi il obtint satisfaction dans l'enseignement élémentaire.

Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, les islamistes et les tenants du régime agissent tout à la fois en rivaux et en complices.

Mais, derrière les buts du régime et des islamistes, il se profile une autre tentative, partagée celle-ci par les partis (RDC, MDS, notamment) qui ont organisé, canalisé plutôt, les manifestations des jours derniers contre l'assassinat de Lounès Matoub et contre l'arabisation forcée, qui vise à détourner le mécontentement social profond de la population pauvre.

En effet, une opposition laïque existe dans la population, qui refuse à la fois la dictature et la terreur des islamistes, et le mécontentement populaire pourrait prendre un contenu social, comme l'ont rappelé des grèves récentes contre les licenciements en cours dans les secteurs en voie de privatisation ou pour des augmentations de salaires. Or, ni les tenants du régime ni les islamistes, mais pas plus les partis dits « démocratiques », ne tiennent à voir se développer un mouvement de contestation ayant un contenu social affiché, un mouvement qui unirait toute la population pauvre, quelles que

Irlande du Nord

L'ACCORD DE PAIX MIS À L'ÉPREUVE

Depuis le 5 juillet, l'Irlande du Nord est de nouveau le théâtre d'émeutes. Des affrontements ont éclaté dans des quartiers et localités protestants. Des barricades ont été édifiées et plus d'une centaine de véhicules ont été incendiés. Des édifices publics ont été attaqués à coups de cocktails molotov. Plusieurs dizaines de familles catholiques relogées récemment dans ces quartiers protestants ont été chassées de leurs maisons.

En fait, moins de trois mois après la signature de l'« accord de paix » de Belfast par la majorité des forces politiques d'Irlande du Nord, on en est revenu à la situation qui, depuis quatre ans, marque chaque année les traditionnelles marches protestantes. Ces marches, présentées par leurs organisateurs comme de paisibles manifestations culturelles et religieuses, sont en fait l'occasion pour les bigots de l'ordre protestant d'Orange de marquer en quelque sorte leur « territoire » face à la minorité catholique. Ce sont des parades militaires, aux sons d'hymnes guerriers, sous des bannières vantant la haine des « papistes », destinées à commémorer les victoires remportées il y a trois siècles par les Anglo-hollandais protestants sur les Irlandais catholiques.

L'interdiction faite à l'une de ces marches de traverser un quartier catholique, à Portadown, a servi de prétexte à l'extrême droite protestante pour tenter une épreuve de force. Et c'est pour soutenir le millier de manifestants massés face aux barrages de l'armée britannique à Portadown, que dans tout un certain nombre de quartiers protestants des petits groupes bien organisés sont passés à l'offensive.

Cette année, néanmoins, le stade auquel en est arrivé le processus de règlement politique donne à ce rituel moyenâgeux un caractère particulier. Car ce processus est censé en finir avec cet héritage de la domination anglaise qu'est l'antagonisme ancestral entre la majorité protestante de la province et sa minorité catholique. C'est ainsi qu'a été élue le 25 juin dernier une Assemblée qui doit réaliser un partage des pouvoirs entre les politiciens censés représenter les deux communautés, sous la responsabilité conjointe des gouvernements anglais et irlandais.

Seulement cet antagonisme repose en fait depuis longtemps sur des bases qui n'ont plus rien à voir ni avec la religion ni avec de quelconques différences culturelles. Il se nourrit de la pauvreté chronique de la province, qui touche également de larges secteurs de la population protestante, et a permis à des politiciens de jeter de l'huile sur le feu en désignant la minorité catholique comme bouc émissaire. C'est ainsi

...ON »
...NER »...

soient son origine régionale ou la langue qu'elle pratique.

Certes, le régime et les islamistes ne voient pas d'un bon œil une partie de la population, notamment kabyle, se mobiliser contre l'« arabisation ». Mais, à tout prendre, ceux qui se trouvent au pouvoir comme ceux qui rêvent d'y arriver ou d'y être associés, peuvent considérer cela comme un moindre mal. Diviser pour régner : la recette a beaucoup servi et peut encore servir.

Pierre LAFFITTE

Espagne

Un nouvel attentat de l'ETA contre un conseiller municipal du « Parti Populaire »

L'IMPASSE DU TERRORISME

Le 25 juin dernier, l'ETA a de nouveau assassiné un conseiller du PP (Partido Popular), principal parti de droite, dirigé par Aznar, le chef du gouvernement. Il s'agissait de Manuel Zamarreno, conseiller de la localité de Renteria, au Pays basque.

C'est le sixième conseiller du Partido Popular assassiné en un an depuis la séquestration et l'assassinat de Miguel Angel Blanco, lui aussi élu du PP à Ermua. En échange de la libération de celuici l'ETA avait exigé, sans l'obtenir, le regroupement dans les prisons basques des 600 détenus actuellement dispersés dans diverses prisons d'Espagne.

L'assassinat du conseiller d'Ermua avait provoqué des manifestations de masse contre le terrorisme.

Depuis l'ETA a continué à assassiner des conseillers du PP, et pas seulement au Pays basque, et au début de l'année c'est un conseiller de la mairie de Séville (Andalousie) et son épouse qui furent assassinés.

Dans la dynamique sanglante de l'affrontement entre l'ETA et les différents gouvernements qui se sont succédé, ces derniers ne sont pas en reste. Quelques jours avant l'assassinat de Manuel Zamorreno, une militante « etarra » (de l'ETA) fut criblée de balles lors d'une opération policière.

Début décembre 1997, plusieurs membres de la direction de Herri Batasuna, organisation politique légale liée à l'ETA, furent condamnés à sept ans de prison pour avoir diffusé une vidéo attribuée à l'ETA intitulée « *Alternative démocratique* ».

En ce moment se déroule le procès des responsables des GAL (soi-disant « Groupe Antiterroriste de Libération »), dont le principal inculpé est l'ex-ministre socialiste de l'Intérieur, Barrionuevo. Les « GAL » étaient des commandos composés de policiers et d'hommes de mains issus du milieu, organisés par le gouvernement socialiste pour assassiner sans procès les membres présumés de l'ETA.

De son côté, le gouvernement du PP a toujours insisté sur le fait que la seule façon d'en finir avec l'ETA était policière.

Les méthodes de l'ETA, contraires aux intérêts de la classe ouvrière.

Cependant, ces assassinats de l'ETA ne peuvent se justifier. Le terrorisme individuel ne sert pas la lutte des opprimés. Ses méthodes et ses objectifs ne servent pas la lutte des travailleurs. Ils leur sont même opposés.

Les actions de l'ETA favorisent le gouvernement auprès de l'opinion, voire la montée d'un sentiment antibasque qui accompagne le refus du terrorisme. L'État se sert de ce consensus contre les intérêts des travailleurs pour faciliter la montée des idées réactionnaires, comme la peine de mort, dans un contexte de crise sociale, d'offensive patronale avec une classe ouvrière frappée par des années de politique antiouvrière et soumise au chantage du chômage. L'ETA ne s'intéresse en aucune façon à la réaction des travailleurs, elle se préoccupe seulement de sa revendication nationaliste, intérêts des bourgeois et des ouvriers confondus.

Ces attentats ont permis au PP, dont les cadres sont d'anciens franquistes, de se présenter comme un parti de martyrs. Cela a même permis aux inculpés du GAL de relever la tête au point que l'ex-ministre Barrionuevo a pu demander que le général de la Garde Civile, impliqué dans l'enlèvement et l'assassinat de deux militants nationalistes basques, soit libéré de prison, parce qu'en ce moment sa présence serait nécessaire.

La lutte que mène l'ETA ressemble de plus en plus à un combat singulier qui oppose un appareil militaire à l'État espagnol et à son appareil de répression, indépendamment de ce que veut la population basque à laquelle s'impose la logique terroriste, indépendamment de tout autre considération.

L'ETA est une organisation nationaliste qui veut un Etat basque indépendant. Sa lutte n'est pas menée contre le capitalisme. Pour l'ETA, l'ennemi est l'État espagnol et non la bourgeoisie. Dans tous les cas elle subordonne la lutte des travailleurs basques à cet objectif nationaliste en les opposant aux travailleurs espagnols.

La politique nationaliste de l'ETA, de Herri Batasuna, et en général celle des autres partis nationalistes qui prolifèrent en Espagne, contribue à diviser les travailleurs et occulte le fait que la bourgeoisie basque ou non basque fait des affaires grâce au chômage et aux bas salaires de tous les travailleurs. La classe ouvrière n'a rien à gagner et beaucoup à perdre à suivre aussi bien ces nationalistes que l'État. Seule la lutte de classe des travailleurs unis, indépendamment de leur région ou nationalité, peut ouvrir de réelles perspectives d'avenir.

AFP

Des membres de la loge d'Orange de Portadown, sabre au clair, face au barrage de l'armée

qu'à plusieurs reprises dans le passé, les mêmes politiciens qui sont aujourd'hui à la tête des marcheurs de Portadown ont réussi à mobiliser une partie de la population protestante pauvre derrière leurs objectifs réactionnaires.

Aujourd'hui, il semble que la situation ait un peu changé de ce point de vue. L'ordre d'Orange lui-même, fer de lance de l'anticatholicisme virulent qui servait de couverture à la lutte contre le nationalisme irlandais, a vu ses effectifs fondre d'environ 150 000 membres dans les années 1970 à 35 000 aujourd'hui. L'extrême droite protestante recrute de moins en moins dans les quartiers les plus pauvres. De plus en plus elle se trouve réduite à un noyau dur issu des classes moyennes, fait de commerçants et de petits patrons protestants.

Jusqu'à présent, ces petits patrons protestants ont relativement bien vécu dans la misère générale, grâce aux subventions étatiques versées par Londres, qui leur étaient redistribuée en partie par le canal d'un système de clientélisme organisé par l'ordre d'Orange. Or cette situation est menacée par le règlement politique en cours.

Car derrière le rôle de « champion de la paix » que se donne le Premier ministre britannique Tony Blair, il y a les objectifs de la bourgeoisie britannique : se débarrasser de l'Irlande du Nord, en finir avec la menace de déstabilisation politique qu'elle constitue aux portes de la Grande-Bretagne et mettre un terme à la ponction énorme qu'elle impose au budget de l'État britannique (près de 40 milliards de francs pour l'année 1997). D'où la peur d'une partie des classes moyennes protestantes, terrifiées d'être menacées de partager la misère des quartiers pauvres. Et c'est de cette peur qu'un certain nombre de courants politiques, aussi bien parmi ceux qui sont ouvertement adversaires du processus de paix que parmi ceux qui en sont partie prenante cherchent à tirer parti pour des raisons politiciennes.

Pour l'instant, il semble que la démagogie de ces politiciens n'ait réussi à mobiliser qu'une petite minorité de la population protestante sans entraîner les quartiers pauvres. Mais le danger demeure, alimenté par les mesures d'austérité que prépare Blair et en particulier les conséquences sociales de l'arrêt des subventions britanniques.

François ROULEAU

Lutte Ouvrière dans les conseils régionaux

En Picardie AUX CÔTÉS DES SALARIÉS DE BN

Les 163 salariés de l'usine BN à Compiègne dans l'Oise sont sous la menace de la fermeture de leur usine, suite au rachat il y a quelques mois de BN par un des géants mondiaux du secteur, United Biscuit. La vente s'est faite pour 2,8 milliards de francs, et tandis que les milliards valsent d'un côté, les emplois disparaissent de l'autre. Ce plan de fermeture sur trois mois qui prendrait effet à la rentrée 1998 se fait alors qu'existait un accord « de Robien » qui, avec l'accord du ministère du Travail, était supposé garantir les emplois jusqu'en octobre 1999, en échange d'un abattement de charge patronale de près de 4 000 francs par salarié et par mois. Parallèlement à cette fermeture la nouvelle direction du groupe parle de « créer » des emplois dans une autre usine BN, à Nantes, emplois qui ont toutes les chances d'être subventionnés.

Les représentants du personnel souhaitaient donner le plus de retentissement possible à l'action qu'ils mènent en vue de s'opposer à cette fermeture, alors que de tous côtés on essayait de leur prêcher la résignation. Les élus Lutte Ouvrière au conseil régional ont donc demandé et obtenu qu'un point concernant la fermeture de l'usine BN de Compiègne figure à l'ordre du jour de la session du 26 juin et qu'auparavant les représentants du personnel soient entendus.

Les syndicats CGT-CFDT-CGC de BN-Compiègne rendirent publique, au cours d'une conférence de presse, une motion qui précisait leurs exigences : rejet du plan de fermeture, garantie d'emploi pour les 163 salariés de l'usine et annulation de la procédure par la ministre du Travail. Ils demandaient aux élus qui souhaitaient s'opposer à la fermeture de reprendre la motion à leur compte.

Des délégués de l'usine ainsi que le secrétaire de l'Union locale CGT ont donc été reçus par la commission économique qui a fait sienne cette motion, par 6 contre 3, Lutte Ouvrière, le PC et le PS (malgré quelques réticences de ce dernier) votant pour, ainsi que le FN par démagogie très temporaire, tandis que la droite votait contre.

Les salariés de BN ne se contentèrent pas, bien évidemment, de ces démarches. Le 20 juin, une nouvelle manifestation se déroulait à Compiègne. La session du 26 juin à Amiens fut une nouvelle occasion pour les travailleurs de BN de rappeler leurs exigences.

Une délégation des représentants du personnel, présente dans la salle du conseil régional, demanda à expliquer sa demande à l'ensemble des conseillers. Devant le refus du président du conseil, Baur, les élus LO insistèrent pour qu'ils puissent s'exprimer, rejoints par les élus de la gauche plurielle. En fin de compte, un représentant des salariés put prendre la parole. Puis la motion des salariés fut mise aux voix, recueillant 26 voix pour (la gauche et LO), 26 contre (une partie de la droite et le FN) et 5 abstentions (toutes de droite).

Les salariés de BN ont maintenu leur pression en manifestant le 7 juillet à Beauvais et bientôt le 15 à Nantes. Cette mobilisation sera nécessaire non seulement pour faire reculer le patron mais aussi le gouvernement car les représentants de Martine Aubry ont eu le cynisme de dire aux salariés qu'ils n'avaient pas l'intention d'imposer à BN le respect des garanties d'emploi pourtant contenues dans l'accord passé avec les pouvoirs publics il y a moins d'un an !

Au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

Nous publions ci-dessous des extraits d'une intervention de notre camarade Nicole Baudrin, élue Lutte Ouvrière au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, destinée au préfet:

« (...) Vous dites que les axes essentiels de l'action de l'État et de la région sont la lutte pour l'emploi, le renforcement des solidarités et le développement économique.

Pourtant Martine Aubry, ministre de la Solidarité et de l'Emploi, prépare en ce moment des décrets d'application de la loi de 1986 qui permettront aux hôpitaux publics de procéder à des licenciements économiques. Curieuse façon de lutter pour l'emploi !

Les hôpitaux manquent de façon criante de personnel, mais en plus dans la région tout le monde reconnaît que les retards en personnel médical et paramédical sont particulièrement inquiétants, ce qui explique, avec les conditions de vie et de travail, les tristes records de mortalité et de handicap dans tous les domaines de la santé.

Là où des embauches massives seraient nécessaires le gouvernement que vous représentez considère que le plus urgent est de se donner les moyens de licencier plus librement. (...) Le personnel hospitalier autour de moi se demande si c'est du cynisme ou de la provocation.

Compte tenu des besoins énormes de la région, il faut l'annulation de ces décrets d'application. Par ailleurs, combien l'État compte créer d'emplois dans la région pour combler les déficits dans le secteur hospitalier public afin d'assurer le droit à la santé pour les classes populaires.

Nous voudrions aussi apporter notre solidarité avec le personnel d'Oscar-Lambret : centre de lutte contre le cancer, personnel qui lutte contre les baisses de salaire et la privatisation de plusieurs de leurs services. Nous demandons que Martine Aubry ne signe pas cette convention qui signifie une baisse du niveau de vie pouvant aller jusqu'à 30% des revenus et la dégradation de leurs conditions de travail, sans compter les conséquences néfastes pour les malades. »

Bien sûr, le préfet n'a pas répondu, se contentant de noyer le poisson...

le retrait de la réforme du scrutin pour les élections européennes

UN RECUL POLITICIEN

Lionel Jospin a renoncé à modifier le mode de scrutin de l'élection européenne. Les 87 postes à pourvoir le seront à la proportionnelle, comme aux dernières élections européennes, avec une barre à 5 %.

Le projet présenté par le PS n'était en fait qu'un charcutage électoral de plus, comme en pratiquent les gouvernements successifs. Mais dans ce cas-là, les premiers visés étaient... les « alliés » mêmes du PS au gouvernement. En effet, la représentation de la droite si elle s'unissait, comme ce fut le cas à l'élection européenne précédente, et de l'extrême droite n'aurait pas été diminuée par ce charcutage. Il en aurait été tout autrement pour le Parti Communiste et pour les Verts. Par ce biais, le PS aurait enlevé aux composantes de la gauche plurielle la possibilité de présenter des listes propres, sous peine de perdre des élus ou même, dans le cas des Verts, de risquer de n'en avoir aucun.

Le PCF et les Verts ainsi que le MDC affichèrent leur opposition à ce projet, récriminant contre « l'hégémonisme » du PS. Mais dans des limites respectueuses.

Les Verts – et en particulier Voynet – considéraient que cette loi était dure, mais que c'était la loi, et ne constituait pas un motif de rompre avec le PS. Ils s'apprêtaient à plier devant le diktat socialiste, contre sans doute quelques confortables places en position élue.

L'opposition des dirigeants du PCF était tout aussi molle, coincés qu'ils sont entre leur soutien à Jospin avec le risque de perdre encore sur le plan électoral, à cause de cet alignement perpétuel à la remorque du PS. Les dirigeants du PCF ne peuvent ignorer que leur parti peut peser de moins en moins électoralement en n'apparaissant plus d'une manière autonome. Tenter de se redonner un petit air d'opposant en se présentant seul à cette élection est... tentant. Même si c'est en même temps le risque que la présence d'une liste spécifique du PCF ne révèle une nouvelle régression électorale du PCF.

Hue pouvait donc trouver un avantage à la réforme du scrutin envisagée par le PS, qui pouvait justifier une alliance « obligée » avec le PS dans cette élection. D'autant qu'elle mettait des bâtons dans les roues de l'extrême gauche. C'est sans doute pourquoi il s'est borné à déclarer, sans grand enthousiasme, sa satisfaction devant ce recul sans que *L'Humanité* présente ce recul comme une victoire !

Ce recul du PS n'est pas considérable car il n'a pas vraiment besoin d'institutionnaliser son hégémonie dans la gauche plurielle, tant cette dernière est soumise et désireuse de le rester.

Mais constatons qu'il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de protéger les intérêts de la bourgeoisie, face aux exigences des travailleurs, des chômeurs, des exclus. Alors, Jospin et le PS savent se montrer inflexibles.

Aline RETESSE

CHR Toulouse

L'AGITATION CONTRE LES NOUVEAUX HORAIRES CONTINUE !

Comme nous l'avons relaté dans le numéro de *LO* précédent, la direction du CHR veut imposer de nouveaux horaires au service Pédiatrie à partir du 1er juillet. Le personnel y est opposé parce qu'ils ont une plus grande amplitude, et visent à permettre au service de tourner avec moins de personnel.

Lundi 24 juin un conseil d'administration (CA) était prévu et l'intersyndicale (CGT, FO et CNI) a appelé à un débrayage. Environ 150 personnes se sont retrouvées devant le CA, et à 80 nous avons investi la salle où siégeaient direction et élus, de droite et de gauche.

C'est ainsi que l'élu du PS a été interpellé sur la politique du gouvernement, qui continue le plan Juppé. Il s'est lancé dans un discours destiné à noyer le poisson, puis s'est arrêté en constatant que personne ne l'écoutait. Son portable sonnant, on lui demandait s'il avait Jospin au bout du fil… Le directeur général, à son tour, refusa de répondre sur les horaires, la question n'étant pas à l'ordre du jour !

Nous avons alors choisi de rester là pour les empêcher de sortir. La direction a alors appelé les forces de police. Rassemblés en AG, le personnel et l'intersyndicale ont alors décidé de boycotter les nouveaux horaires et d'appeler à un rassemblement devant la Pédiatrie tous les jours de 6h30 à 8h30.

Face à cette mobilisation, la direction a multiplié les pressions : lettre d'assignation au personnel et tournée des directeur, infirmier général et surveillant-chef aux prises d'équipes. On ne sait s'ils réussiront à imposer les nouveaux horaires au personnel mais, pour eux, les heures supplémentaires sont déjà en place ! Sauf qu'eux, dans quinze jours, ils pourront à nouveau roupiller dans leurs bureaux…

Le boycott est une action difficile à mener, car elle nécessite la solidarité de tout le personnel et la résistance individuelle aux pressions de la direction. Mais malgré tout l'agitation continue, et il y a toujours du monde aux permanences des prises d'équipes.

Même si la mobilisation du personnel n'est pas très puissante en cette période de congés, la direction s'en serait bien passée et le personnel de l'hôpital est conscient que la Pédiatrie est un ballon d'essai.

Correspondant LO

Carnaud Metalbox Laon (Aisne)

LA DIRECTION SE FAIT REMBALLER !

Dans cette usine qui appartient à un groupe mondial et fabrique des boîtes de conserve pour des produits alimentaires, la direction du groupe France alimentaire a proposé aux syndicats (seules la CFDT et surtout la CGT sont présentes à l'usine) de signer un «engagement de progrès».

Cet engagement spécifiait que «*le personnel de Laon qui souhaite que son usine soit considérée parmi les plus efficaces de la Division, accepte de s'adapter, dans la concertation, aux contraintes de ce marché européen et de poursuivre les efforts de progrès permanents déjà engagés pour améliorer sa performance et ainsi assurer la pérennité de la totalité des activités du site*». Et le document concluait : «*Dans ce contexte, Carnaud Metalbox s'engage à installer sur le site de Laon une presse.* (…) *En contrepartie, le personnel de Laon s'engage à l'avenir à ne susciter aucune forme d'action visant à perturber les livraisons en clientèle sans avoir au préalable recherché avec la direction de l'établissement toute possibilité de conciliation et de règlement négociés des problèmes soulevés.*»

Ce baratin est apparu comme un engagement à ne plus faire grève. Il venait quelques jours après un débrayage d'une journée dans un secteur de l'usine, l'imprimerie, où après des suppressions de postes les conditions de travail se sont beaucoup dégradées. Cette grève avait déplu à la direction, d'autant qu'elle craignait qu'elle s'étende à d'autres secteurs, où les problèmes sont les mêmes.

Les syndicats refusant de signer l'accord, la direction a décidé de faire un référendum dans l'usine. Pour préparer le vote elle a organisé des réunions, secteur par secteur. Dans un des ateliers qui travaille le week-end, le chef d'atelier n'a réussi qu'à déclencher un débrayage un dimanche après-midi, pour exiger le retrait du projet de référendum. Le directeur, venu pour s'expliquer, s'est fait prendre à partie par des travailleurs qui déclaraient qu'il était hors de question qu'ils s'engagent à ne pas faire grève.

A la suite de cette réunion mouvementée, la direction adopta un profil plus bas, déclarant qu'il ne s'agissait que de s'engager à «*ne jamais mettre le client en rupture*», et pas d'une clause antigrève, tout en continuant à faire du chantage à l'emploi : si nous refusions l'accord, la direction européenne n'investirait pas sur Laon. Cela n'a pas convaincu grand monde, d'autant que nous avons déjà eu l'occasion de constater à l'usine que l'arrivée de nouvelles machines ne garantissait pas l'emploi.

La CGT a appelé nettement à ne pas participer au vote. Malgré la pression de toute une partie de la maîtrise, dans certains ateliers beaucoup n'ont pas été voter. La direction avait prévenu que ceux qui n'iraient pas voter seraient comptés comme des «non à l'accord», mais le lendemain du vote elle affichait que 54% avaient voté oui et 46% non, sans que soit précisé sur quelle base ces pourcentages étaient calculés. Cependant, il suffisait de voir la tête des cadres et de la direction pour comprendre. En fait ils finirent par avouer que 1/3 n'avait pas été voter, 1/3 avait voté non à l'accord et 1/3 seulement avait voté oui, cela alors que nous sommes 470 embauchés en fixe, dont près de 90 cadres et maîtrise, et que la centaine de saisonniers et intérimaires présents étaient exclus du vote.

La direction a pris ce vote comme une gifle, et nous nous l'avons pris comme une bonne bouffée de moral !

Péchiney Aluminium Dunkerque

GSF Nettoyage

SUCCÈS DE LA GRÈVE

Après 14 jours de grève, les vingt et un ouvriers et femmes de ménage du chantier GSF Aluminium-Dunkerque, dépendant de l'entreprise GSF-Pluton, ont décidé à l'unanimité la reprise du travail, après avoir approuvé un protocole d'accord avec la direction.

Les grévistes ont obtenu le paiement des jours fériés travaillés majorés de 100% (au lieu de 20 ou 50% dans la convention collective du nettoyage). Les contrats de travail de plusieurs ouvriers passent de 27 à 32 heures par semaine. Les congés payés, supprimés à cause des arrêts-maladie, sont régularisés. Les heures complémentaires sont payées et non soumises à récupération. La direction s'engage à attribuer trois tenues de travail et une paire de chaussures de sécurité par an. Les grévistes revendiquaient aussi une prime de transport de 15 F par jour; ils n'ont pas obtenu satisfaction à cette revendication. La demande d'une prime de salissure de 150 F, elle, est remplacée par le nettoyage des tenues de travail à la charge de l'employeur.

Concernant le paiement des heures de grève, 50% sont payées et le restant récupéré. Tous les grévistes sauf un étant syndiqués à la CGT, ils ont fait connaître l'existence de leur syndicat et de leur délégué syndical. L'entreprise GSF-Pluton représente 230 travailleurs et le syndicat CGT s'est mis en place à Aluminium-Dunkerque. Le directeur ne souhaite évidemment pas que des militants combatifs sèment des graines contestataires sur les autres chantiers de son entreprise. Car, comme il le dit lui-même, c'est la première fois qu'il y avait une grève à GSF…

Et malgré toutes les pressions exercées contre les grévistes, les menaces en tout genre, il n'a pas réussi à briser la détermination et l'unité de tous ! Les grévistes considèrent l'issue de cette grève comme une victoire. Et l'ambiance fraternelle de cette grève, on s'en souviendra longtemps !

Armement

Quidu/Gamma

Usine Giat à Tulle. Et pourquoi pas utiliser les compétences des travailleurs pour fabriquer des biens utiles?

DES MILLIERS DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La direction de GIAT Industries, groupe de fabrication d'armement qui dépend de l'État, vient de rendre public son plan de réduction d'effectifs pour la période 1999-2002 : 3274 suppressions d'emplois, et 338 transferts de postes; la fermeture complète de trois sites, ceux du Mans, de Rennes et de Salbris, est notamment programmée, et l'avenir de plusieurs autres, dont celui de Saint-Etienne, est incertain. Ces décisions sont annoncées alors que le précédent plan, hypocritement nommé «*de retour à l'équilibre*» – équilibre qui ne concerne le sort ni des travailleurs ni des régions concernées – n'est pas encore achevé. Les travailleurs sortiront donc de ce plan pour entrer dans un autre. Cette seconde réplique à un premier séisme social devrait, selon la direction, ramener les effectifs du groupe à 6700 en 2002, par des mesures d'âge et des promesses de reclassement dans la fonction publique ou les armées.

D'un côté, gouvernement et commentateurs économiques se félicitent de la reprise économique. Mais de l'autre on supprime des milliers de postes, y compris dans le secteur public. Jospin, sans craindre de se contredire, a forcément donné son aval à une telle décision et le ministre de la Défense doit annoncer un plan général de restructuration des industries d'armement dans les années qui viennent. Deux autres plans de suppressions d'emplois devraient donc être connus cette semaine : celui des personnels civils des armées (on parle de plus de 14 000 disparitions d'emplois), et celui de la Direction de la Construction Navale (9000 suppressions d'emplois).

Les travailleurs revendiquent, à juste titre, de ne pas perdre leur emploi, c'est-à-dire de ne pas perdre leur gagne-pain. Ils revendiquent tout simplement, pour eux et leur famille, le droit de vivre.

Si on fabrique moins d'armement, c'est tant mieux! Car il ne s'agit pas de revendiquer que l'on fabrique des engins de mort, non seulement socialement inutiles, mais nuisibles et coûteux pour la collectivité.

Mais ces usines, ces travailleurs n'ont pas pour seule vocation de fabriquer des obus, des sous-marins et autres engins de mort. Si la préoccupation du gouvernement était réellement d'adapter l'industrie aux besoins de la population et de réduire le gaspillage des fabrications d'armement, il prendrait des mesures pour reconvertir ces industries. Or les réductions d'effectifs ne signifient pas qu'on va gaspiller moins, mais qu'avec moins de main-d'œuvre, on continuera à construire de très chers «joujoux», comme le char Leclerc. Et à quoi va servir l'argent économisé sur les salaires? A permettre de boucher le trou que creusent dans le budget de l'État les milliards de subventions aux patrons, notamment de l'armement, comme Dassault, Lagardère?

L'intérêt de la collectivité, qui n'est pas contradictoire avec ceux des travailleurs du GIAT, ce serait d'utiliser le potentiel technique et humain qui existe dans ces entreprises, la compétence et le savoir-faire de ces travailleurs pour produire ce qui fait défaut à la collectivité. Il n'y aurait pas de difficultés techniques sérieuses à reconvertir des usines d'armement dans la production d'équipements civils, moyens de transport ou instruments médicaux.

Dans l'immédiat les travailleurs de l'industrie d'armement, comme bien d'autres, ont à faire face à une nouvelle offensive de l'État contre leurs emplois. Et ils ont bien raison de ne pas se laisser faire.

Réduction du temps de travail

«CE N'EST NI À MATIGNON NI DANS LES SALONS QU'ON OBTIENDRA SATISFACTION»

Des discussions branche par branche ont commencé entre les organisations syndicales et le patronat concernant l'application de la loi sur les 35 heures.

C'est que, si cette loi est précise sur les subventions allouées au patronat, elle n'affirme que des principes généraux en ce qui concerne la réduction de la durée du travail et le maintien des salaires. Elle ne dit rien par exemple de ce qu'il faut entendre par durée hebdomadaire moyenne de travail, elle n'affirme pas clairement que le temps de travail est le temps passé dans l'entreprise, elle ouvre la porte à toutes les dérogations possibles.

Il y aura donc des discussions branche par branche et entreprise par entreprise, dans les grandes comme dans les petites, dans celles où les syndicats sont implantés comme dans celles, et c'est le plus grand nombre, où les organisations syndicales n'existent pas. Mais pour ces dernières, et cela allèche beaucoup les appareils syndicaux, il est prévu un système de mandatement de militants, qualifiés à représenter le syndicat pour aller discuter avec les directions.

Dans la métallurgie, depuis le 30 juin dernier, une série de rencontres vient de commencer entre les syndicats et un fer de lance du patronat, l'UIMM, l'Union des Industries Métallurgiques et Minières qui représente le patronat de 45 000 entreprises pour 1 800 000 salariés. L'UIMM a menacé il y a peu, comme le patronat d'autres branches, de dénoncer la convention collective de la métallurgie. Cette menace sera-t-elle mise à exécution? Il s'agit pour l'UIMM de donner un nouveau contenu à cette convention. Pour elle, la productivité des travailleurs doit continuer à croître, au seul bénéfice du patronat. Pas question de mollir question flexibilité et annualisation du temps de travail. Ainsi, l'UIMM réclame de porter le contingent toléré d'heures supplémentaires de 94 à 282, pour compenser, dit-elle, la diminution de l'horaire hebdomadaire légal. Elle réclame en conséquence d'élever le seuil des heures supplémentaires donnant droit à repos compensateur à... 282 heures. Elle propose de porter la durée maximale de la semaine de travail de 46 à 48 heures, d'autoriser à travailler douze semaines d'affilée à 46 heures au lieu de 44 heures. L'UIMM souhaite en outre incorporer les 11 jours fériés dans le décompte de la réduction annuelle du temps de travail!

Quand la loi dite des 35 heures lui permet d'obtenir des subventions, le patronat est d'accord. Mais, en revanche, pas question que cela écorne ses profits et la hausse vertigineuse de ceux-ci. En conséquence, pour lui, le temps réel passé par les travailleurs à produire ces profits ne doit pas diminuer.

Il y a donc eu, de la part du gouvernement, l'effet d'annonce de cette loi des 35 heures. Il y a eu également la petite guerre verbale de Seillière, le chef du CNPF. Celui-ci a déclaré il y a peu : «*Le terrain départagera le gouvernement et le patronat sur les 35 heures*». Par terrain, il entendait ces discussions branche par branche, entreprise par entreprise. Les travailleurs veulent légitimement travailler moins, 35 heures par semaine ou encore bien moins, sans perte de salaire, cela va de soi. Dans les salons, lors de ces discussions patronat-syndicats, le patronat n'est contraint par rien du tout à accepter cette revendication des travailleurs. Mais ces derniers ont bien des moyens de se faire entendre et de contraindre le patronat. Pour cela, ils auraient intérêt à se retrouver ensemble, pour imposer à l'échelle du pays un accord s'appliquant à toutes les entreprises, à toutes les branches, et imposant ces 35 heures voire moins, sans contrepartie, et sans que cette réduction soit payée au patronat par les impôts que paye en majorité la population laborieuse.

Michel ROCCO

Kvaerner Clecim
Saint-Chamond Loire

NON AUX 35 HEURES SAUCE PATRONALE

Le 30 juin, un débrayage de une heure avait lieu à l'appel des syndicats CGT et CFDT de l'entreprise Kvaerner Clecim de Saint-Chamond. 75 salariés se retrouvaient. Ce débrayage se situait dans le cadre d'une journée nationale d'action dans la métallurgie, à l'appel des fédérations CGT, CFTC et CFDT de cette branche, au moment où s'y ouvrent des négociations sur les «35 heures». Il s'agissait de protester contre les propositions patronales de l'UIMM (Union des Industries Métalurgiques et Minières).

Ce débrayage à Kvaerner Clecim est certes modeste. C'est un établissement – essentiellement de bureaux d'études – de 285 employés, où les cadres sont une forte minorité, et où il n'y avait guère eu de grèves ces dernières années, hormis celles effectuées pour protester contre les plans de réduction de personnel, grèves qui avaient permis d'arracher certains avantages à la direction, franco-britannique à l'époque, alors qu'elle est norvégienne maintenant.

Le personnel, qui compte presque une moitié de femmes, est très sensibilisé sur le problème des 35 heures. Lors d'une assemblée de discussion sur ce problème, les employés avaient mandaté leurs syndicats, qui allaient être reçus par la direction sur ce problème, pour défendre la revendication des 35 heures, sans diminution des salaires et sans aucune flexibilité ou annualisation du temps de travail.

Un problème qui est donc loin d'être réglé.

Correspondant LO

Armement

GIAT Industries
St Chamond Loire

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Mardi 7 juillet, les salariés de Giat Industries de Saint-Chamond ont fait grève pendant deux heures et manifesté dans la ville contre les suppressions d'emplois annoncées. Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter ces suppressions d'emplois, quelle que soit leur opinion sur l'utilité de fabriquer des chars Leclerc ou autres véhicules blindés. De nombreux travailleurs ne voient pas la valeur des arguments de la Fédération CGT des travailleurs de l'État, qui écrit dans un tract récent : « *Le plan de charge de GIAT Industries ne peut être déconnecté de la vocation de nos établissements et des besoins exprimés par nos états-majors.* (…) *Faire le choix du véhicule blindé allemand, c'est faire le choix d'une France soumise* ». On attendrait d'un syndicat qu'il se préoccupe des besoins des travailleurs, et non pas de ceux de l'état-major, au nom de la France – ceux de Chirac et de Dassault ?

À Saint-Chamond, le plan sera peut-être moins dévastateur que dans d'autres centres, certains étant supprimés. Mais l'effectif y passerait de 715 à 540, et les salariés trouvent que la note est chargée. Le débrayage de 2 heures a été suivi majoritairement, et la manifestation avait bonne allure. La veille, un certain nombre de travailleurs s'étaient regroupés à la porte de l'entreprise pour retarder la sortie d'un convoi spécial emportant une des pièces importantes d'un téléscope qui doit être installé au Chili. C'est un exemple de ce qu'une entreprise comme GIAT Industries, avec des capacités techniques et humaines considérables, pourrait sortir comme production. Mais cela réclamerait que d'autres choix soient faits, et que les travailleurs aient un droit de contrôle sur leur entreprise.

En attendant, chacun sent bien que c'est une véritable bagarre qu'il faudra mener.

Correspondant LO

RENAULT A LA RÉPONSE QU'IL MÉRITE !

Jeudi 2 juillet plusieurs centaines de travailleurs à ETG Chausson ont manifesté de la place de la Nation jusqu'au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Cette manifestation, réunissant toutes les catégories de l'usine (ouvriers, maîtrise, employés, cadres) et tous les syndicats (la CGC cette fois-ci s'était jointe à la CFDT et à la CGT), témoignait du refus unanime du « scénario de fermeture » annoncé officiellement l'avant-veille par Renault.

LO

Ce jour-là, Renault avait envoyé le directeur de la division « Véhicules utilitaires » annoncer ce « scénario de fermeture ».

Il avait cru bon d'arriver après l'heure de sortie de la plupart des ouvriers, mais plus de 300 d'entre nous avaient tenu à rester pour lui faire un « comité d'accueil ».

En fait, l'annonce officielle de Renault est une tentative pour temporiser, après plusieurs mois de lutte des travailleurs de Chausson.

À la date d'arrêt de la production essentielle de l'usine (la camionnette Renault-Trafic), soit en 2001, le personnel est classé en 2 catégories : ceux qui auront moins de cinquante ans, les « juniors », comme les appelles Renault, et ceux qui auront plus de 50 ans, les « seniors ».

À ceux-ci, soit 400 personnes environ, Renault promet une prolongation d'activité réduite de l'usine en fabriquant des pièces détachées jusqu'au début 2005, date à laquelle l'usine sera définitivement fermée. À cette date, il resterait plus de 200 personnes dans l'usine (ceux qui n'auraient pas bénéficié d'un FNE entre-temps) qui auront 53-54 ans, à qui Renault promet… de leur proposer un poste dans la région parisienne… c'est-à-dire au mieux sur les chaînes de Flins !

Même en admettant que ce « scénario » ne soit pas une arnaque, cela veut dire que, de toutes façons, plusieurs centaines de travailleurs risquent de se trouver à la rue : les 322 plus jeunes qui devront obligatoirement quitter l'usine d'ici 2001 sans garantie de reclassement acceptable et le « dernier carré » de l'usine.

Mais en fait ce plan a toutes les allures d'un leurre, car il est clair que si nous laissons la direction se débarrasser de plus de la moitié d'entre nous dans les 3 ans qui viennent, Renault aura les mains libres pour se débarrasser des restants et oubliera vite ses promesses de « prolongation ».

La plupart dans l'usine ont bien senti ces menaces et les arnaques. C'est ainsi que l'AG du 1er juillet fut nombreuse, réunissant, ce qui est exceptionnel, les employés et cadres des bureaux. Il y fut proposé et adopté la manifestation du jeudi 2 juillet en direction du ministère.

C'est que l'État a une responsabilité particulière dans ce qui nous arrive. Il s'était porté garant des engagements de Renault vis-à-vis du personnel de Gennevilliers, quand Renault a repris l'usine pour une bouchée de pain en 1995, en empochant les aides et subventions diverses.

Il est, de plus, actionnaire principal de Renault. Suite à notre manifestation une réunion a eu lieu entre des représentants des ministères du Travail et de l'Industrie. Là, nous étions loin du baratin officiel du gouvernement sur la « *priorité à l'emploi et le lutte contre l'exclusion* ». Car il n'est même pas question pour eux d'imposer des obligations de reclassement à Renault, ni d'envisager des mesures d'âge dès 50 ans, alors qu'elles s'imposent à l'évidence pour éviter les licenciements secs. L'État refuse même de s'engager dans des discussions tripartites.

Il est évident que des tractations secrètes ont eu lieu entre les sommets de Renault et du gouvernement, qui fait donc aussi la démonstration qu'il peut faire comme ses prédécesseurs de droite.

Pour ceux qui se battent depuis des mois, mais aussi pour beaucoup qui s'y sont ralliés depuis, il n'est pas question de lâcher tant que Renault et le gouvernement n'auront pas cédé.

Renault Flins Presses

ÇA PASSE OU ÇA CASSE… ET ÇA A CASSÉ !

Avec les suppressions de postes et l'utilisation intensive des machines, la sécurité se dégrade à Renault. Il y a de moins en moins de personnel de maintenance et la direction parle de réduire encore les effectifs de ce qu'elle appelle la « *main-d'œuvre indirecte* ».

C'est particulièrement sensible aux Presses, où le travail de découpe ou d'emboutissage des tôles est par lui-même toujours dangereux. Les engins sur lesquels nous travaillons sont hauts comme trois étages et ont une force de frappe de 800 à 2 000 tonnes : un incident peut avoir des conséquences définitives.

Or la direction se contente d'un entretien superficiel et, pour le reste, attend que ça casse. C'est ce qui s'est produit déjà, depuis deux mois, à plusieurs reprises.

Récemment, un embrayage a lâché alors que des camarades s'apprêtaient à pénétrer sous la presse pour y effectuer un travail de routine. La presse s'est emballée et s'est mise à frapper à la volée. Les travailleurs en ont été quittes pour une grosse frayeur. Mais c'était la deuxième fois qu'un embrayage cassait en l'espace de quelques semaines, et les réparateurs ont dit que cela faisait bien longtemps qu'il n'avait pas été entretenu.

À peu près au même moment, le frein d'un pont roulant a lâché : la charge – une bobine de 15 à 25 tonnes – a descendu de 7 à 8 mètres d'un coup. On a senti la secousse à l'autre bout de l'atelier ; heureusement, là encore, il n'y avait personne dessous !

Enfin, dans le même mois, une des bobines du stock s'est effondrée et est venue écraser les bureaux des Méthodes. Par chance, c'était en équipe de nuit et personne n'y travaillait. Tout cela parce que, pour gagner de la place et entasser de nouvelles machines, la direction réduit les surfaces de stockage et fait empiler les bobines de plus en plus haut.

Pour l'instant on a échappé au pire, mais c'est vraiment un pur hasard ! Quand on dit aux représentants de la direction qu'ils jouent avec la vie des travailleurs, ils se taisent. Un silence qui en dit long, mais qui laisse en l'état la question, et ses conséquences. La sécurité des travailleurs doit passer avant la sécurité des profits.

Correspondant LO

CET ÉTÉ, À LA RENCONTRE DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Pendant les mois de juillet et août, des militants de Lutte Ouvrière parcourront diverses régions, à la rencontre de tous ceux qui souhaitent mieux connaître le parti d'Arlette Laguiller, de tous ceux qui se préoccupent de la situation qui est faite au monde du travail et qui se demandent comment en finir une bonne fois pour toutes avec le chômage et l'absurdité de cette société qui permet aux plus fortunés de s'enrichir immensément pendant qu'une partie croissante de la population sombre dans la misère et l'exclusion.

A chaque étape, une réunion-débat sera organisée pour discuter ensemble de la situation et de ce qu'on peut faire pour que les choses changent enfin. Car depuis un an que le gouvernement de la gauche plurielle est en place, rien de sérieux n'a été fait pour résoudre véritablement le problème du chômage. Les mesures radicales qui s'imposent face à la gravité de la situation ne sont pas prises. Il n'est pas question d'interdire les licenciements, ce qui serait bien la moindre des choses pour empêcher que la situation continue à se dégrader. Il n'est pas question non plus de prendre sur les profits pour créer les millions d'emplois qui seraient immédiatement utiles pour satisfaire les besoins élémentaires en matière de santé publique, d'éducation, de transports collectifs, de logements corrects et bon marché. Bien au contraire ce gouvernement, comme les gouvernements précédents, continue à verser aides, subventions, à exonénérer de charges sociales les grandes entreprises qui, elles, continuent à licencier !

N'y en aura-t-il toujours que pour les riches, alors que la population laborieuse devrait accepter sacrifices sur sacrifices ?

Les militants de Lutte Ouvrière, le parti d'Arlette Laguiller, souhaitent profiter de cette période des vacances d'été pour discuter avec un maximum de personnes des mesures de salut public qu'il faudrait imposer pour inverser le cours des choses et de la nécessité de reconstruire un parti vraiment au service des intérêts de la population laborieuse, capable de défendre sans compromission partout, dans les entreprises, dans les quartiers, y compris jusque dans les assemblées d'élus, une politique qui corresponde vraiment aux intérêts du monde du travail.

Alors n'hésitez pas à venir nous voir à l'une de nos étapes, dont nous continuons ci-dessous la publication. Dans les prochains numéros de *Lutte Ouvrière*, nous compléterons cette liste avec des étapes dans bien d'autres régions : la Bretagne, le Midi, l'Aquitaine, la Vendée ou la Saône-et-Loire.

CHAMPAGNE-ARDENNES

Vendredi 10 juillet : SAINT-DIZIER – Réunion publique à 18 heures à la Bourse du Travail

LORRAINE

Vendredi 10 juillet : SARREGUEMINES (Moselle)
Samedi 11 juillet : BEHREN-LES-FORBACH (Moselle)
Lundi 13 juillet : REMIREMONT (Vosges)
Mardi 14 juillet : GÉRARDMER (Vosges)
Mercredi 15 juillet : EPINAL (Vosges)
Jeudi 16 juillet : EPINAL (Vosges)
Vendredi 17 juillet : VITTEL (Vosges)

NORMANDIE

Vendredi 10 juillet : CARPIQUET (Calvados)
Samedi 11 juillet : FLERS (Orne)
Lundi 13 juillet : LOUVIERS et PACY-SUR-EURE (Eure)
Mercredi 15 juillet : GAILLON (Eure)
Jeudi 16 juillet : EVREUX (Eure)
Vendredi 17 juillet : SAINT-MARCEL (banlieue de Vernon – Eure)

AIN-HAUTE-SAVOIE

Vendredi 10 juillet : BONNEVILLE (Haute-Savoie)
Samedi 11 juillet : ANNEMASSE (Haute-Savoie)
Dimanche 12 juillet : EVIAN-LES-BAINS (Haute-Savoie)
Lundi 13 juillet : ANNECY (Haute-Savoie)
Mercredi 15 juillet : OYONNAX (Ain) et NANTUA (Ain)
Jeudi 16 juillet : GEX (Ain) et FERNEY-VOLTAIRE (Ain)
Vendredi 17 juillet : BELLEGARDE (Ain)
Samedi 18 juillet : AMBÉRIEU (Ain)

NORD-PICARDIE

Lundi 13 juillet : MERS-LES-BAINS (Somme) et LE TREPORT (Seine-Maritime)
Mardi 14 juillet : SAINT-VALERY-SUR-SOMME (Somme)
Mercredi 15 juillet : FRIVILLE-ESCARBOTIN (Somme)
Jeudi 16 juillet : ABBEVILLE (Somme)
Vendredi 17 juillet : ROYE (Somme) et CORBIE (Somme)
Samedi 18 juillet : PERONNE (Somme) Rencontre-débat à 18 h, salle Alfred Rey
Lundi 20 juillet : CAUDRY (Nord)
Mardi 21 juillet : TERGNIER (Aisne)
Mercredi 22 juillet : SAINT-QUENTIN (Aisne) rencontres-débats à 17 h et 20 h Palais de Fervaques
Vendredi 24 juillet : VALENCIENNES (Nord)

ETANG DE BERRE (Bouches-du-Rhône)

Lundi 13 juillet : CHATEAURENARD
Mardi 14 juillet : FOS-SUR-MER
Mercredi 15 juillet : MARTIGUES
Jeudi 16 juillet : BERRE-L'ETANG
Vendredi 17 juillet : ARLES
Samedi 18 juillet : ARLES
Lundi 20 juillet : MIRAMAS
Mardi 21 juillet : ISTRES
Vendredi 24 juillet : CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES

PYRENEES

Lundi 20 juillet : BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Mardi 21 juillet : LOURDES
Mercredi 22 juillet : ARGELÈS-GAZOST
Jeudi 23 juillet : TARBES
Vendredi 24 juillet : TARBES
Samedi 25 juillet : VIC-EN-BIGORRE

CHARENTE-MARITIME

Lundi 20 juillet : LA TREMBLADE
Mardi 21 juillet : SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
Mercredi 22 juillet : SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
Jeudi 23 juillet : SAINTES
Vendredi 24 juillet : AYTRE
Samedi 25 juillet : LE-BOIS-PLAGE-EN-RÉ
Lundi 27 juillet : LES MATHES
Mardi 28 juillet : ROCHEFORT
Mercredi 29 juillet : DOMINO (île d'Oléron)
Jeudi 30 juillet : Niort

DROME – ARDECHE

Lundi 20 juillet : ANNONAY (Ardèche)
Mardi 21 juillet : PÉAGE-DE-ROUSSILLON (Isère)
Mercredi 22 juillet : SAINT-MARCELLIN (Isère) et PONT-EN-ROYANS (Isère)
Jeudi 23 juillet : VALENCE (Drôme)
Vendredi 24 juillet : ROMANS (Drôme)
Samedi 25 juillet : DIE (Drôme) et AUBENAS (Ardèche)
Lundi 27 juillet : VALLON-PONT-D'ARC (Ardèche)
Mardi 28 juillet : MONTÉLIMAR (Drôme)
Mercredi 29 juillet : CREST (Drôme)
Vendredi 31 juillet : LA VOULTE (Ardèche)
Samedi 1er août : PRIVAS (Ardèche)

BRETAGNE

Lundi 20 juillet : SAINT-PIERRE-QUIBERON (Morbihan)
Mardi 21 juillet : PORT-LOUIS (Morbihan)
Mercredi 22 juillet : LORIENT (Morbihan)
Jeudi 23 juillet : HENNEBONT (Morbihan)
Vendredi 24 juillet : QUIMPERLÉ (Finistère)
Samedi 25 juillet : NEVEZ (Finistère)
Lundi 27 juillet : PEN'MARCH (Finistère)
Mardi 28 juillet : QUIMPER (Finistère)
Mercredi 29 juillet : AUDIERNE (finistère)
Jeudi 30 juillet : CHATEAULIN (Finistère)
Vendredi 31 juillet : DOUARNENEZ (Finistère)
Samedi 1er août : CAMARET (Finistère)

A l'étape d'Albertville (Savoie)

Nos camarades ont discuté avec des travailleurs en grève de l'entreprise de travaux publics Spie-Tondella, filiale de Spie-Batignolles.

Ils sont en grève depuis le 6 juillet. La grève a pour motif des primes de grands déplacements. En effet, au début des années quatre-vingt-dix, en pleine crise du bâtiment, la direction avait brusquement baissé ces primes de 210 à 120 francs. Aujourd'hui, le bâtiment se porte mieux, l'entreprise Spie-Tondella a même douze chantiers en cours pour l'été. Mais la direction a annoncé une augmentation de seulement 20 francs par jour de l'indemnité de déplacement et la prise en charge directe par l'entreprise du coût du logement en plus du déplacement habituel. Et tout ceci seulement pour trois à quatre mois !

Ils revendiquent donc une augmentation de leurs primes de déplacement et demandent : en montagne, 245 F ; en plaine, 210 F ; pour les déplacements de plus de 200 km, une prime calendaire de 230 F. Les travailleurs demandent également que 50 % du temps de trajet soit considéré comme du temps de travail.

Pendant cette première journée de grève, les 70 % de grévistes sur une centaine d'ouvriers ont manifesté hors de l'entreprise autour d'un pont très fréquenté d'Albertville. Ils envisagent d'autres actions comme monter sur les chantiers en station afin de faire connaître leur mouvement.

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
nº 36 (juillet-août 1998)

- **France** Un an de gouvernement de la « gauche plurielle » : un bilan globalement négatif pour la poulation laborieuse
- **Ex-URSS** La Russie en proie aux crises
- **Indonésie** La chute de Suharto
- **Grande-Bretagne** La bureaucratie syndicale, le gouvernement Blair et les droits syndicaux
- **Tribune de la minorité** Révolte étudiante et populaire en Indonésie : avis de tempête sur l'Asie ?

Prix : 10 F Envoi contre 12 F en timbres

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson – Commission paritaire n° 64-995